

Charte Éthique et Déontologique École Hippocampe

L'enseignant.e dans sa fonction

L'enseignant.e se positionne dans une posture de disponibilité et d'attention envers un.e élève.

Il.elle interroge sans cesse sa pratique, ses réactions, ses relations pour l'exercer « en conscience » et dans l'interrogation permanente des procédures utilisées. Cette « posture réflexive » et d'auto-évaluation continue permet :

- d'exercer sa fonction sans déborder dans la sphère privée.
- de ne pas imposer une vision du travail trop restreinte, d'élaborer son propre style dans l'action pédagogique.
- d'analyser sa position subjective dans la relation à l'élève.

L'enseignant.e doit toujours privilégier dans ses analyses les problématiques humaines : motivation, investissement, estime de soi, anxiété, émotions... Il.elle privilégie la démarche et le processus de formation selon les rythmes et besoins de l'élève.

L'enseignant.e et l'élève

L'enseignant.e privilégie toujours une attitude éducative et compréhensive des comportements de l'élève, dans le respect des différences individuelles (âge, genre, personnalité, culture...). Cette attitude doit être conjugée avec la responsabilisation de l'élève et la stimulation, par tous les moyens pédagogiques connus, de son engagement dans sa formation et la préparation de son projet.

L'autonomisation de l'élève demeure l'enjeu majeur du processus de formation.

L'enseignant.e interroge sans cesse sa propre posture dans la relation à l'élève, mais aussi la demande et les attentes de celui.elle-ci. Cette observation le guide dans l'ajustement de son rôle. Toute forme de dépendance de l'élève autre que pédagogique, fut-elle sollicitée par celui.elle-ci, doit être analysée et questionnée pour ses effets limitatifs à moyen et long terme.

Les comportements de concurrence, jalousie, revendication affective entre élèves au sein du groupe doivent être traités par l'enseignant.e dans un souci d'équité et de régulation.

L'enseignant.e est tenu.e par une obligation de moyens, pas par une obligation de résultats. La préservation de l'intégrité psychique et physique de l'élève valent toujours plus que l'obtention ponctuelle de performances.

L'enseignant.e entretient une attitude positive et encourageante des efforts des élèves. Son attention est finement individualisée. Il.elle encourage aussi toute transmission ou tutorat entre pairs et valorise les ressources du groupe au bénéfice de chacun.e.

Rapport au corps

Le rapport proximal au corps de l'élève est un outil essentiel de l'acte de formation dans la pratique de nos arts. Pour autant l'enseignant.e doit veiller en permanence :

- à préserver l'intégrité corporelle de l'élève ;
- à veiller à ce que les interactions corporelles entre les participant.e.s (élèves ou enseignant.e) ne se fassent pas sans consentement ;
- à lui inculquer une attitude raisonnée par rapport au risque de blessure ;
- à transmettre des recommandations en matière d'hygiène corporelle, alimentaire, récupération etc. compatibles avec l'investissement physique, psychique et émotionnel requis.
- à neutraliser tous les effets de familiarité ou de séduction ;

Dans le domaine artistique, le corps de l'élève exprime une expression personnalisée, une créativité, des capacités d'improvisation ou d'innovation qu'il convient de reconnaître et de laisser s'affirmer.

L'enseignant.e et l'équipe pédagogique

Chaque enseignant.e entretient avec les membres de l'équipe pédagogique une relation de respect et de confiance réciproque, d'écoute mutuelle. Cette attitude permet de fonder une communauté éducative cohésive autour du projet pédagogique, où coopération et communication dominent sans altérer la responsabilité de chacun.e.

Le partenariat entre enseignant.e.s inclut le partage des savoirs et expériences, l'information réciproque sur les élèves et le soutien en cas de difficultés.

L'engagement de confidentialité interne à l'équipe et au contenu de ses réunions est au service du renforcement de la responsabilité pédagogique de chacun.e et de sa pertinence en situation de doute.

Chaque enseignant.e reçoit (et offre) au sein de l'équipe, un soutien moral et opérationnel à ses entreprises. Chacun.e accorde une attention maximale et sans jugement aux avis et confidences de ses pairs.

L'analyse conjuguée des observations, les échanges au sein de l'équipe permettent à chacun.e de repérer les signes de dysfonctionnement et d'ajuster des mesures préventives.

L'enseignant.e et l'école

L'enseignant.e répercute dans son fonctionnement les directives et modalités organisationnelles prescrites par l'école, notamment à l'endroit des élèves. Il.elle reçoit de la structure un cadre qui soutient et légitime sa responsabilité et sa fonction.

En cas de difficulté, outre le recours aux autres membres de l'équipe pédagogique, l'enseignant.e informe le responsable de la formation afin d'élaborer ensemble une stratégie pour aider à résoudre des situations problématiques.

Référents

Une personne en charge de la coordination pédagogique se tient à votre écoute pour toute question relative au fonctionnement et aux relations interpersonnelles dans nos cours : Dorothee Malfoy-Noël - dorotheemalfoy.noel@gmail.com

Si vous vous sentez en situation de harcèlement et que vous avez besoin de conseils de la part d'un.e interlocuteur.rice extérieur.e à l'école, vous pouvez contacter la cellule d'écoute et soutien d'Audiens : 01 87 20 30 90